

EveryMind Services de santé mentale

États financiers

31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration d'EveryMind Services de santé mentale

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'EveryMind Services de santé mentale (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'utiliser la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction de la base de la continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Oakville (Ontario)
Le 5 juin 2026

EveryMind Services de santé mentale

État de la situation financière

Au 31 mars

	2026 \$	2025 \$
Actifs		
Actifs à court terme		
Trésorerie	3 232 515	2 284 286
Placements à court terme (Note 12)	6 500 000	6 500 000
Débiteurs	98 110	171 015
TPS/TVH à recouvrer	173 920	226 932
Charges payées d'avance	131 074	210 640
	<u>10 135 619</u>	<u>9 392 873</u>
Immobilisations (Note 3)	<u>828 753</u>	<u>926 813</u>
	<u>10 964 372</u>	<u>10 319 686</u>
Passifs		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (Note 10)	860 576	752 678
Subventions sous forme d'apports reportés (Note 5)	5 428 789	4 525 088
	<u>6 289 365</u>	<u>5 277 766</u>
Apports reportés liés aux immobilisations (Note 4)	<u>80 963</u>	<u>115 495</u>
	6 370 328	5 393 261
Actif net		
Grevé d'affectations internes	<u>4 594 044</u>	<u>4 926 425</u>
	<u>10 964 372</u>	<u>10 319 686</u>
Engagements (Note 7)		

Approuvé par le conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

EveryMind Services de santé mentale

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2026 \$	2025 \$
Produits		
Province de l'Ontario	21 416 639	21 876 958
Frais de service	341 447	113 111
Région de Peel	3 211 754	3 107 405
Collecte de fonds, subventions et produit d'intérêts (Note 8)	467 586	499 640
	<u>25 437 426</u>	<u>25 597 114</u>
Charges de fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	20 562 701	20 409 292
Achats de services	1 455 163	1 495 205
Occupation des immeubles	1 683 735	1 699 151
Programmes et fonctionnement	2 142 433	2 116 336
Recouvrements de TVH/TPS	(314 847)	(365 477)
	<u>25 529 185</u>	<u>25 354 507</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de fonctionnement avant les éléments suivants	(91 759)	242 607
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations (Note 4)	34 532	191 556
Amortissement des immobilisations	(275 154)	(277 113)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de fonctionnement avant le gain sur la vente d'immobilisations	(332 381)	157 050
Gain sur la vente d'immobilisations (Note 3)	-	1 245 799
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de fonctionnement pour l'exercice	<u>(332 381)</u>	<u>1 402 849</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

EveryMind Services de santé mentale

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2026		
	Actif net non affecté \$	Actif net grevé d'affectations internes \$	Total \$
Solde, au début de l'exercice	-	4 926 425	4 926 425
Virement depuis l'actif net grevé d'affectations internes (Note 6)	675 000	(675 000)	-
Excédent des produits sur les charges de fonctionnement	(332 381)	-	(332 381)
Virement depuis l'actif net grevé d'affectations internes (Note 6)	(342 619)	342 619	-
Solde, à la fin de l'exercice	-	4 594 044	4 594 044

	2025		
	Actif net non affecté \$	Actif net grevé d'affectations internes \$	Total \$
Solde, au début de l'exercice	-	3 523 576	3 523 576
Virement depuis l'actif net grevé d'affectations internes (Note 6)	675 000	(675 000)	-
Excédent des produits sur les charges de fonctionnement	1 402 849	-	1 402 849
Virement vers l'actif net grevé d'affectations internes (Note 6)	(2 077 849)	2 077 849	-
Solde, à la fin de l'exercice	-	4 926 425	4 926 425

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

EveryMind Services de santé mentale

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2026 \$	2025 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de fonctionnement pour l'exercice	(332 381)	1 402 849
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	275 154	277 113
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(34 532)	(191 556)
Gain sur la vente d'immobilisations	-	(1 245 799)
Variation nette des éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	72 905	97 905
TPS/TVH à recouvrer	53 012	(50 558)
Charges payées d'avance	79 566	(135 678)
Créditeurs et charges à payer	107 898	126 762
Subventions sous forme d'apports reportés	903 701	108 034
	<u>1 125 323</u>	<u>389 052</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(177 094)	(355 306)
Produits nets de la vente d'immobilisations	-	1 881 615
Acquisition de placements à court terme	(6 500 000)	(6 500 000)
Produits tirés de la vente de placements à court terme	6 500 000	5 500 000
	<u>(177 094)</u>	<u>526 309</u>
Activités de financement		
Remboursements de l'emprunt hypothécaire	-	(222 964)
Variation de la trésorerie au cours de l'exercice	948 229	692 397
Trésorerie, au début de l'exercice	2 284 286	1 591 889
Trésorerie, à la fin de l'exercice	3 232 515	2 284 286

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

1. Nature des activités

Le 1^{er} avril 2020, EveryMind Services de santé mentale (l'« organisme » ou « EveryMind ») a été constitué en société sans capital-actions en vertu des lois de la province de l'Ontario.

L'organisme a pour mission de gérer un centre de santé mentale pour enfants en vertu de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* de 1984.

Ayant le statut d'organisme de bienfaisance enregistré, EveryMind n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu et est autorisé à délivrer des reçus fiscaux relativement aux apports.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et établis selon les méthodes comptables résumées ci-après.

Comptabilisation des produits

L'organisme comptabilise les apports selon la méthode du report, qui prend en compte les dons issus de collectes de fonds et de subventions gouvernementales de la province de l'Ontario et de la région de Peel.

L'organisme est financé par la province de l'Ontario conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé ainsi que par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (le « Ministère »). Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées dans les produits de la période à laquelle elles se rapportent. En ce qui concerne les subventions approuvées et les services fournis pour lesquels les fonds n'ont pas été reçus à la fin de la période, une créance est constatée et un montant correspondant est comptabilisé dans les produits. Lorsqu'une subvention est reçue et qu'une partie de celle-ci se rapporte à une période future ou est destinée à des fins précises, elle est reportée et comptabilisée dans une période ultérieure ou lorsque les charges connexes sont engagées.

Les produits tirés de frais de service sont comptabilisés lorsque le service en question est rendu, conformément à une entente préétablie.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis en tant que produits selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux équivalent au taux d'amortissement des immobilisations connexes. Les apports affectés à l'achat de terrains sont comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports de services et de matériel

Les activités de l'organisme sont financées par des apports prenant la forme de services et de matériel. L'organisme ne comptabilise pas la valeur des apports de services, sauf lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et qu'il ferait l'achat des services s'ils ne constituaient pas des apports.

La valeur des services fournis par les bénévoles n'est pas reflétée dans ces états financiers.

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Ils sont ensuite comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, à moins que la direction ne choisisse de continuer de les comptabiliser à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés à l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés pour tenir compte des coûts de transaction engagés à l'acquisition et des coûts de financement, qui sont amortis selon la méthode linéaire. La charge d'intérêts sur les passifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats dans les charges liées aux programmes et au fonctionnement.

Les actifs financiers font l'objet de tests de dépréciation chaque fin d'exercice s'il existe des indices de dépréciation. Le cas échéant, l'organisme détermine si le calendrier ou le montant attendu des flux de trésorerie a subi un changement défavorable important. Dans un tel contexte, la valeur comptable de l'actif financier est ramenée au plus élevé des trois montants suivants : i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus; ii) le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif; iii) la valeur de réalisation attendue de l'exercice de son droit à l'égard de tout bien affecté en garantie. Si les événements et circonstances évoluent favorablement au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur est reprise à hauteur de l'amélioration de la situation, sans toutefois dépasser la valeur comptable initiale. Les pertes de valeur sont comptabilisées au moyen d'un compte de provision et une charge du même montant est inscrite à l'état des résultats.

La direction estime que l'organisme n'est pas exposé à des risques importants de marché, de crédit et de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers susceptibles d'exposer l'organisme à un risque de crédit sont principalement de la trésorerie. La trésorerie de l'organisme est conservée auprès d'une grande institution financière; par conséquent, l'organisme estime que le risque de non-exécution de cet instrument est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne puisse pas honorer ses obligations financières à leur échéance. EveryMind gère son risque de liquidité en établissant des prévisions concernant les flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et en anticipant les activités de manière à s'assurer d'avoir suffisamment de fonds disponibles pour respecter ses obligations financières actuelles et prévisibles.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt par l'entremise de ses certificats de placement garanti encaissables liés au taux préférentiel. Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Comme les certificats de placement garanti sont liés au taux préférentiel, les fluctuations des taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence sur le revenu de placement gagné par l'organisme. La direction estime que l'exposition de l'organisme au risque de taux d'intérêt est minime.

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

Fonds grevés d'affectations internes

Les fonds grevés d'affectations internes le sont par suite d'une résolution du conseil d'administration (le « conseil ») et servent à financer les activités des périodes ultérieures et d'autres projets spéciaux. L'utilisation de ces fonds est laissée à la discrétion du conseil.

Chaque exercice, le conseil autorise l'utilisation de fonds grevés d'affectations internes pour financer des activités dont le montant maximal est établi dans le budget annuel. Les fonds excédant le montant approuvé qui s'avèrent nécessaires, ou les fonds visant d'autres projets spéciaux, sont soumis à l'approbation du conseil de manière ponctuelle.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations visant à prolonger la durée de vie estimative d'un actif sont comptabilisées à l'actif. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de l'organisme, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur nette de réalisation. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Immeubles – Bâtiment	20 ans
Immeubles – Cuisine et toit	15 ans
Immeubles – Salle de bains, allée, plancher, appareil de chauffage	10 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Véhicule	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et sur les montants des produits et des charges de fonctionnement comptabilisés durant la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

3. Immobilisations

	2026		2025	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Terrain	112 683	-	112 683	112 683
Immeubles	2 970 719	2 627 910	342 809	337 020
Mobilier et matériel	1 256 727	1 246 035	10 692	46 444
Matériel informatique et logiciels	1 279 532	1 161 281	118 251	119 601
Véhicules	213 616	165 739	47 877	66 423
Améliorations locatives	1 168 581	972 140	196 441	244 642
	<u>7 001 858</u>	<u>6 173 105</u>	<u>828 753</u>	<u>926 813</u>

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a vendu son immeuble situé au 1751, rue Queen pour un montant total de produits de 3 100 000 \$. La vente a engendré un gain de 1 245 799 \$. Conformément à l'accord daté du 19 avril 2010 conclu avec le Ministère, celui-ci détenait un intérêt proportionnel de 39 % dans l'immeuble. Par conséquent, à la vente, un montant de 1 062 253 \$ du produit net a été remis au Ministère en reconnaissance de cet intérêt.

4. Apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reportés liés aux immobilisations se composent de la tranche non amortie des subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en immobilisations est comptabilisé dans les produits à l'état des résultats.

	2026 \$	2025 \$
Solde, au début de l'exercice	115 495	307 051
Montants amortis aux produits	<u>(34 532)</u>	<u>(191 556)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>80 963</u>	<u>115 495</u>

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

5. Subventions sous forme d'apports reportés

Le tableau qui suit présente l'évolution des subventions sous forme d'apports reportés :

	2026 \$	2025 \$
Solde, au début de l'exercice	4 525 088	4 417 054
Moins : montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(95 783)	(257 210)
Moins : montants recouverts par les auteurs du financement	(551 346)	-
Plus : montants reçus	714 730	365 244
Plus : fonds de portée générale de 4 % reçus du ministère de la Santé en 2025-2026 pour la santé mentale des enfants et des jeunes reportés à l'exercice 2026-2027	836 100	-
Solde, à la fin de l'exercice	5 428 789	4 525 088

6. Virements

Le conseil de l'organisme a approuvé un virement de 675 000 \$ (2025 – 675 000 \$) de l'actif net grevé d'affectations internes à l'actif net non affecté et un virement de 342 619 \$ (2025 – 2 077 849 \$) de l'actif net non affecté à l'actif net grevé d'affectations internes.

7. Engagements

a) Contrats de location-exploitation

	Bien immobilier \$	Autres \$	Total \$
2027	586 795	26 432	613 227
2028	647 643	26 432	674 075
2029	653 175	17 274	670 449
2030	653 175	8 227	661 402
2031	653 175	-	653 175
Par la suite	707 606	-	707 606
	3 901 569	78 365	3 979 934

Les montants présentés ci-dessus se rapportent aux contrats de location-exploitation en cours. À mesure que les contrats de location arriveront à échéance, l'organisme devrait en conclure de nouveaux.

b) Marge de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 500 000 \$ (2025 – 500 000 \$) de la Banque Royale du Canada. Celle-ci porte intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2026, un montant de néant \$ avait été utilisé sur cette marge de crédit (2025 – néant \$). Celle-ci est garantie par l'ensemble des actifs de l'organisme.

EveryMind Services de santé mentale

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2026

8. Brampton Bingo

Un montant de 19 294 \$ (2025 – 26 301 \$) provenant de Brampton Bingo a été inscrit au poste Collecte de fonds, subventions et produit d'intérêts.

9. Régime de retraite

L'organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies. Au cours de l'exercice, l'organisme a versé dans ce régime des cotisations obligatoires de 937 045 \$ (2025 – 960 344 \$).

10. Sommes à remettre à l'État

Les sommes à remettre à l'État comprennent les retenues d'impôt à la source à verser aux gouvernements et sont comptabilisées lorsque les montants deviennent exigibles. Un montant de 18 055 \$ (2025 – 23 644 \$) relatif aux sommes à remettre à l'État a été inscrit dans les créditeurs et charges à payer. Aucune somme à remettre, comme il est prévu par la loi, n'est en souffrance.

11. Divulgence des traitements dans le secteur public

Conformément aux exigences de la *Loi sur la divulgation des traitements dans le secteur public*, l'organisme a transmis au Ministère des formulaires de divulgation des traitements le 26 février 2026 (2025 – 3 mars 2025).

12. Placements à court terme

Les placements à court terme consistent en un certificat de placement garanti encaissable lié au taux préférentiel arrivant à échéance en novembre 2026 (2025 - certificat de placement garanti encaissable lié au taux préférentiel arrivant à échéance en octobre 2025).